

SEANCE DU 12 JUILLET 2022

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

*Membres en
exercice : 13*

Corum : 5

Présents : 7

Absents : 6

Pouvoirs : 4

Votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le douze juillet à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le six juillet deux mil vingt-deux, se sont réunis à la Maison du village d'Hébécourt, sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire

Etaient présents :

DESMOLINS Sylvie,
DUPONT Xavier,
FATTORE Christelle,
FLEURY Elodie,
HANNE Gaëlle,
LANGLOIS Didier,
LETIERCE François,

Absents Excusés:

BEURAIN Gérard, (*pouvoir D. Langlois*)
DOLLÉ Stéphanie, (*pouvoir X. Dupont*)
FENÉ Marie-Laure,
HERPIN Véronique, (*pouvoir G. Hanne*)
POTTEZ Nadège, (*pouvoir S. Desmolins*)

Absents :

VIDAL Véronique,

Secrétaire de séance:

Xavier DUPONT (*PV rédigé par Marie Karine CORRE*)

Sommaire de la séance du 12 juillet 2022 :

1. *Enoncé des délibérations du 20 mai 2022*
2. *Projet MAM - Financement rue des Landes*
3. *Décision modificative 1*
4. *SIVoS - Modification des statuts*
5. *Point commissions*
6. *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|---------|--|
| 33/2022 | Projet MAM - Implantation rue des Landes |
| 34/2022 | Projet MAM - Financement 150 000€ |
| 35/2022 | Décision Modificative 1 |
| 36/2022 | SIVoS - Modification des statuts |
| 37/2022 | Travaux chemin des Monts |

M. le Maire informe le conseil municipal de la circulaire relative à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris des par les collectivités locale entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, notamment sur l'allègement des formalités de signature du procès-verbal désormais uniquement signé par le maire et le secrétaire de séance, en remplacement de tous les membres.

A ce titre, est désignée secrétaire de séance pour la réunion de ce jour, Xavier DUPONT

1- ENONCÉ DES DELIBERATIONS DU 20 MAI 2022

Etant entendu que le Conseil Municipal a précédemment pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance du 20 mai 2022, la séance est ouverte par l'énoncé des délibérations prises lors de ladite séance.

- 28/2022 SIVOS - Participation AMO
- 29/2022 Mandats / Compromis ventes - rue des Landes
- 30/2022 Mandats / Compromis ventes - chemin du Tilleul
- 31/2022 Abrogation délibération 21/2015 et 23/2015
- 32/2022 Remboursement Boulangerie du Parvis - Ledistribpain

2- PROJET MAM - FINANCEMENT RUE DES LANDES

a) PROJET MAM - Implantation rue des Landes

Considérant le projet de MAM sur le territoire communal ;

Considérant l'acquisition par délibération 14/2022 de la propriété sise 20 rue des Landes ;

Considérant que le projet MAM serait stratégiquement bien situé et structurellement compatible vis à vis du bâti de la propriété acquise ;

Considérant la réduction du coût du projet qu'entraînerait une telle opération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la faisabilité de création de la MAM au 20 rue des landes;

ADOPTTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 33/2022

b) PROJET MAM - Financement 150 000€

Vu la délibération 33/2022, acceptant la faisabilité du projet MAM sur la propriété acquise par délibération 14/2022 ;

Considérant que ce projet entraine la suppression de la vente de ladite propriété, définie par délibération 29/2022 ;

Considérant qu'il convient donc de financer ce projet ;

Vu les propositions de financement de la caisse d'épargne étudiées ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la proposition de financement de la Caisse d'Épargne Normandie

Montant : 150 000 €

Durée : 25 ans

Périodicité : trimestrielle

Taux : 2.010% indexé euribor

Amortissement : Progressif

DONNE tout pouvoir au maire pour signer tout document relatif à la faisabilité dudit financement

ADOPTTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 34/2022

3- DECISION MODIFICATIVE 1-2022

Vu la délibération 34/2022 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote de crédit supplémentaire suivant, sur le budget de l'exercice 2022 ;

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
21	21715	Terrains bâtis	150 000,00
Total			150 000.00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
16	1641	Emprunt en euros	150 000,00
Total			150 000.00

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 35/2022

4- SIVoS - MODIFICATION DES STATUTS

Vu l'article L.5211-20 du Code général des Collectivités Territoriales autorisant l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à délibérer sur les modifications statutaires, étant entendu qu'elles se réalisent par délibération concordante de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions majorité qualifiée ;

Vu la délibération du 11/2022 du 24 juin 2022 du SIVoS de Mainneville acceptant l'intégration de la commune de Martagny au sein du SIVoS à compter du 01/09/2022 ;

Vu la délibération du 12/2022 du 24 juin 2022 du SIVoS de Mainneville approuvant la modification statutaire à l'article 1 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification statutaire à l'article 1 ainsi établie :

Article 1 : Forme

Il est constitué entre les communes d'AMECOURT, BEZU LA FORET, HEBECOURT, MAINNEVILLE, MARTAGNY, MESNIL SOUS VIENNE et SANCOURT, en vertu de l'article L 5212-1 du code Général des Collectivités Territoriales et suivant, un Syndicat Intercommunal, de catégorie juridique dite à Vocation Multiple (SIVoM)

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 36/2022

5- POINT COMMISSIONS

A - URBANISME

DP 22 A0014 - HANNE - Création menuiserie sur dépendance ouverte => NON-OPPOSITION 10/06/2022

22 A0017 - MOUQUET - Portail/Portillon
=> NON-OPPOSITION 03/06/2022

22 A0020 - ISO 21 ET CO - Panneaux Photovoltaïques => NON-OPPOSITION 23/05/2022

22 A0021 - FIGEUREU - Fenêtres de toit
=> OPPOSITION 17/06/2022

22 A0022 - DESMEDT - Fenêtres de toit
=> AVIS FAVORABLE

22 A0023 - BEAURAIN - Ravalement façade
=> NON-OPPOSITION 21/06/2022

22 A0024 - PITA DIAS - Surélévation muret
=> NON-OPPOSITION 27/06/2022

22 A0025 - LECOQ - Division
=> AVIS FAVORABLE

22 A0026 - LEJOSNE - remplacements de menuiseries => AVIS FAVORABLE

CUb 17 A0005 - DG INVESTISSEMENT
=> Toujours en cours

20 A0025 - JOUYET (VOELTZEL)
=> Toujours en cours

21 A0003 - LE COMPTE (RUELLE)
=> Toujours en cours

22 A0005 - GEOMETRE CORRE (SEILLIER)
=> En cours

22 A0010 - MARAIS
=> En cours

PC 21 A0011 - LE COCQ - Extension
=> Toujours en cours

22 A0001 - AFONSO MARTINS - Maison individuelle => Toujours en cours

22 A0002 - DA COSTA AMORIN - Maison individuelle => REFUSÉ LE 28/06/2022

22 A0003 - IRIE - Maison individuelle
=> AVIS FAVORABLE

DIA Néant

B - TRAVAUX

Vu la commission travaux réunie le 23 juin 2022 ;

Considérant la dégradation du chemin des Monts ;

Vu le devis de réfection total établi pour 46 585ht ;

Considérant les travaux antérieurs déjà effectués ;

Vu les devis de réparation reçus pour 16 978.33ht et 3 180ht ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ENTERINE le choix de la commission concernant l'accord de travaux à l'entreprise BENOIT TP pour 3 180€ ht

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 37/2022

6- QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Incendie de la maison au 20 rue des Landes
-> Une disponibilité au Clos Renard est envisagée pour le 30-09-2022 suite au départ d'un locataire.
- ✚ Travaux de Rouville : Inquiétude des habitants de Rouville car les travaux n'ont toujours pas commencé -> M. Le Maire explique les causes du retard (problèmes de largeurs de voirie pour le passage des engins agricole>en attente de rendez-vous avec les protagonistes du dossier (CCVN-CD27-MOE-AGRICULTEUR).
- ✚ Application Panneau Pocket-> Après concertation, les élus ont décidé d'adhérer à l'application Panneau Pocket.

- ✚ Espaces verts : Le ramassage des tonsures au pied du talus de l'Eglise sont-elles prévues au contrat ?
-> risque d'incendie
La haie qui se situe derrière le transformateur de la mare est grillée -> prévoir son remplacement à l'automne.
- ✚ Le panneau STOP route de Sancourt n'est plus visible à cause de la végétation
-> problème de haie : MM LANGLOIS et DUPONT se chargent de la faire couper.
- ✚ Problèmes d'aboiement de chien route de la Pérelle persistants -> Visite prévue de M. DUPONT afin de trouver une solution pérenne à ce problème.
- ✚ Une habitante de la Lande Soret se plaint du manque d'entretien de terrains nus jouxtant les propriétés > M. Dupont se charge de contacter le propriétaire afin de trouver une solution pérenne.
- ✚ Massif espace vert dans Les Massins = Problème de concertation avec la commission environnement
-> M. Le Maire explique sa position et avoir donné son accord pour la réalisation des travaux.
- ✚ Projet du SIVoS : M. DUPONT expose l'avancement du projet : choix de l'AMO, visite au CAUE ...
- ✚ Les panneaux avec les nouveaux plans vont être prochainement posés : Les démarches administratives auprès de concessionnaires sont en cours. (DICT).
- ✚ Travaux sur le terrain de sport : M. LANGLOIS indique que les nouveaux panneaux de basket, ainsi que les filets de buts sont commandés, et que la livraison est en cours.
- ✚ Problème de stockage des poubelles chemin des Peupliers : MM LANGLOIS et DUPONT vont faire des consultations auprès des entrepreneurs VRD afin d'établir des devis.

- ✚ Site internet de la commune : une MAJ est demandée.
- ✚ Propreté de la salle du village : M. le Maire indique que les utilisateurs sont responsables du nettoyage après l'utilisation de celle-ci.
- ✚ Demande de subvention : Point sur toutes les demandes de subventions qui ont été faites dans le cadre de futurs travaux (église, lavoir)
- > le secrétariat va relancer les différents organismes financeurs.

La séance est levée à 21h34

François LETIERCE
Maire

Xavier DUPONT
Secrétaire de séance